Document generated on 07/17/2025 12:01 a.m.

XYZ. La revue de la nouvelle

Clark Blaise en traduction : *La Justice tribale*

Clark Blaise, *La Justice tribale* (traduit de l'américain par Claire Martin), Montréal, éd. Pierre Tisseyre/CLF, coll. « Des deux solitudes », 1985, 268 p.

Maurice Poteet

Number 7, Fall 1986

URI: https://id.erudit.org/iderudit/2734ac

See table of contents

Publisher(s)

Publications Gaëtan Lévesque

ISSN

0828-5608 (print)
1923-0907 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Poteet, M. (1986). Clark Blaise en traduction : *La Justice tribale* / Clark Blaise, *La Justice tribale* (traduit de l'américain par Claire Martin), Montréal, éd. Pierre Tisseyre/CLF, coll. « Des deux solitudes », 1985, 268 p. *XYZ. La revue de la nouvelle*, (7), 76–80.

Tous droits réservés © Publications Gaëtan Lévesque, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Maurice Poteet

Clark Blaise en traduction : *La Justice tribale*

L'édition originale de ce recueil de nouvelles de Clark Blaise[1] a été publiée en 1974 aux États-Unis par Doubleday et compagnie et, une année plus tard, par Paperjacks (Ontario), en format livre de poche. La traduction, très belle, de Claire Martin a été rendue possible grâce au programme d'aide à la traduction du Conseil des Arts. Les éditeurs de la « Collection des deux solitudes » nous rappellent le succès de Blaise aux États-Unis et au Canada anglais, sujet déjà abordé dans *XYZ* (no 1, printemps 1985) ; donc, l'auteur et son oeuvre ne sont pas totalement inconnus au Québec.

Cela étant dit, rappelons ici que Blaise, qui vit maintenant dans l'état de New York où il enseigne et continue d'écrire, a déjà enseigné à l'Université Concordia. Il connaît bien Montréal, scène de plusieurs nouvelles regroupées dans son premier recueil *A North American Education* (1973, et non traduit, semble-t-il). Dans son deuxième recueil, tout comme dans son premier roman, *Lunar Attractions* (1979), l'action se situe surtout aux États-Unis, très souvent au sud (la Floride).

La Justice tribale réunit douze nouvelles qui se prêtent à un classement selon les trois âges du (des) narrateur(s) : l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte. Au début, les titres, mettant l'accent sur les noms des personnages, soulignent ainsi l'importance chez Blaise de la question d'identité, souvent an-

goissante pour un « Franco-Américain » qui s'ignore, comme dans *Lunar Attraction*: il y a « Broward Dowdy », « Eddie Brewster » (ou plutôt « Brossard ») et finalement, « Rocket Richard ». Ensuite, le deuxième groupe de nouvelles forme un tout ayjnt comme centre la question de l'Histoire, son sens ainsi que ses paradoxes, entre autres celui qui dit que les pires « ressources » d'une époque ce sont ses « témoins ». Enfin, un *présent,* où est évacuée toute question d'identité (nom) ou de pertinence historique, domine dans la troisième et dernière section. Ici, les titres ensemble se lisent comme une prière (« Au lac », « Il me soulève » et « Parmi les mots ») quoique les expériences qui s'y trouvent sont loin des psaumes ou des béatitudes et relèvent plutôt de ce qu'on appelle simplement des « tranches de vie ».

Le titre de ce recueil, évidemment ironique, nous signale déjà l'impossibilité de trouver la « justice » (« tribale » ou autre) reflétée dans ces nouvelles comme un ensemble.

C'est *l'autre* (et l'identité) qui est en cause, dans le sens le plus simple du caractère *tribal* nous réfère à tout ce qui se situe hors du « mainstream », comme « les cheveux crépus, la barbe rare, les yeux bridés » ou même, un « tatouage ». On peut facilement y ajouter tout « accent » : la couleur de la peau, le nom, ou toute prétention idéologique ou même une ambition qui ne s'accorde pas avec « the American way » (du beau, du grand, du riche) :

> Je revois aussi l'image silencieuse de mon père avec son pantalon d'hiver roulé jusqu'aux genoux et retenu par une ceinture empruntée (à la maison, il ne portait que des bretelles), sans chemise, courant presque pour rester à la hauteur de mon oncle qui marche, en bermuda, sur l'extrême bord de l'eau. Rien qu'à voir le sourire de mon père et la façon dont mon oncle Howie lui parle, en regardant par-dessus la tête, les bateaux qui voguent à l'horizon, je comprends (...) ce que les femmes ont combiné (pour rester, soeurs, plus proches). (p. 82)
> Mais le pire moment pour lui (le père) c'était probablement quand, en courant à côté de lui, il avait vu son visage reflété dans les lunettes de soleil de son beau-frère et qu'il avait com-

pris que ces lunettes-là étaient tournées vers l'horizon et non pas vers lui. (p. 84)

Pas de tribu des « Schmitz », les parvenus de la Floride. Mais le père de « Frankie » Deschênes-Lacroix (le jeune héros de cette histoire, « Je rêve de Rocket Richard ») n'est pas le seul des personnages de Blaise à se voir dans ces terribles lunettes de l'indifférence. On peut y voir même le pâle visage de Broward, jeune garçon et gagne-pain d'une famille « cracker » (pauvre et blanche), famille qui fait partie de la tribu des travailleurs-migrants (« Broward Dowdy ») du sud des États-Unis dans les années quarante. Pire, sans doute, ce sont des visages qu'on ne voit pas du tout — les travailleurs itinérants attrapés par un ouragan en Floride (« Secours »), des Noirs toujours sans noms qui, semble-t-il, rôdent dans les marécages mêmes des « yankees » qui partent en bateau, ignorant la tempête qui s'annonce. Ils ne comptent pas, selon la justice de la tribu, leitmotiv qui se manifeste d'une façon différente, d'une nouvelle à une autre.

Il y a, par exemple, la mentalité du « Klan » (KKK), explicite dans « le Fabuleux Eddie Brewster (Brossard) », et présente comme menace dans d'autres nouvelles sudistes. Dans l'histoire d'Eddie, la question de la « justice » cède la place à la « coopération », pour ne pas dire la « collaboration » dans son sens opposé à la « résistance » française. Eddie ne s'oppose pas au « Klan » (dont les chefs de file sont le maire, le shérif), mais trouve les moyens de faire fortune avec eux. Encore une fois, c'est le père du jeune héros qui est laissé pour compte. Il ne s'agit pas, cependant, de questions de principe ; tout simplement, « mon oncle » (encore) trouve une ouverture au « clan » que le père du héros n'ose pas chercher.

Quand Blaise se rend au Québec avec son héros, jeune adulte, il amène avec lui la problématique de la tribu dont les contours en place désignent plusieurs types d'*autres :* les « crackers », les Noirs, les Juifs, les « Yankees », le KKK, les « hillbillies » et même un « peuple » (noir-blanc-francopho-

ne-catholique) perdu au-delà des frontières de la civilisation, « hors » de l'Histoire (dans l'étrange et sans doute symbolique nouvelle intitulée « En marge d'une histoire »).

Au Québec, le narrateur s'appelle Pierre « Hector » Desjardins (« la Marche ». C'est en 1963. Aux États-Unis, c'est la contestation, plus particulièrement celle pour défendre les droits civils des Noirs dans le sud (Coré, etc.). C'est *sérieux* tandis que la contestation québécoise de l'époque, par comparaison, semble être tirée d'un scénario d'Abbott et Costello. « La Marche » est la plus longue nouvelle du recueil, et le ton pathético-comique de Blaise atteint ici son comble. Imaginez un bon gars de Harvard (né à Québec, et avec enfance à Manchester) qui se trouve, enfin, « chez nous » — mais entouré par des membres d'une cellule du F.L.Q., cellule menée par le mystérieux « Pierre Tombale » (!) :

> J'avais l'impression d'être hors du temps. Pendant qu'à Boston nous parlions de Gandhi et de Thoreau, des gens à Québec, des gens supposément instruits, complotaient des assassinats, des attentats à la bombe, des déraillements de trains comme une bande d'Algériens. Et, ils avaient beau dire, Montréal n'était pas Alger. (p. 171)

C'est-à-dire, sinon pour le ton tout au moins pour un « son de cloche » tout spécial des années soixante au Québec.

En terminant, la traduction de Claire Martin est superbement « neutre » et lumineuse. Blaise, en anglais, est un « stylist » habile ; il exploite souvent des dialectes et tons nombreux de l'anglais américain, ce qui l'amène à véhiculer aux niveaux morphologique et syntaxique certaines tensions sociales propres aux États-Unis. Comment traduire, par exemple, « Now it's for sure you ain't leaving ? » (p. 10). Comment représenter, en français des signes subtils de discrimination et d'injustice (américains) non seulement *dans* le texte mais surtout *du* texte Blaisien (« son langage était si empêtré que je n'y comprenais pas un mot », p. 12) ? La décision de Claire Martin de laisser cette dimension entièrement

sur le plan des personnages et de leurs actions (et de ne pas la renforcer nécessairement au niveau des paroles elle-mêmes) était sage. Autrement, Blaise serait, sans doute, intraduisible.

1. Clark Blaise, *La Justice tribale* (traduit de l'américain par Claire Martin), Montréal, éd. Pierre Tisseyre/CLF, coll. « Des deux solitudes », 1985, 268 p.